



Syndicat C.G.T. du NETTOIEMENT

URGENT

Paris, le 7 mai 2007

A l'attention de
Monsieur Bertrand DELANOE
Maire Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris

Objet : Lettre ouverte en recommandé avec accusé de réception, privatisation des opérations de mise en place ajustement et dépose des panneaux électoraux pour Paris.

Monsieur le Maire de Paris,

Nous vous interpellons sur la décision prise de privatiser l'opération de mise en place ajustement et dépose des panneaux électoraux pour Paris lors des prochaines élections législatives.

Tout d'abord, nous avons été informés par des rumeurs au mois de février 2007, nous avons interpellé les Services techniques de la Propreté de Paris, qui ont confirmé dans un premier temps ces rumeurs, dans le préavis de grève du 20 mars 2007 nous faisons mention de cet état de fait et de notre opposition à toute privatisation puisqu'il a été fait mention aussi d'une réflexion sur la privatisation des marchés découverts.

Le 27 mars 2007, le Directeur de la D.P.E. lors d'une audience avec notre organisation syndicale indiquait « que ce travail de pose et dépose des panneaux électoraux nuit à l'exécution des missions de base de la Direction, la baisse des moyens dévolus à la Propreté pendant les périodes concernées est de l'ordre de 30%, donc cette activité ponctuelle pourrait être confiée au privé. »

Premièrement, nous vous faisons remarquer que lors de cette audience, nous nous sommes opposés à cette privatisation en rappelant que si cette tâche ponctuelle désorganisait le service, c'est dû au fait d'un manque d'effectif criant.

Deuxièmement, lors de l'audience du 27 mars 2007, le Directeur parlait au conditionnel, nous ne comprenons pas pourquoi notre organisation syndicale et l'ensemble des élus du personnel et mandatés n'ont pas été mis au courant plus en amont, que cela n'a pas fait l'objet de débat lors d'un Comité Technique Paritaire.

Troisièmement, nous pensons que la Direction de la Protection de l'Environnement aurait pu faire le choix des heures supplémentaires en attendant l'embauche d'effectif, afin de conserver cette tâche au Public qui historiquement a toujours été confiée à la D.P.E.

De plus vu le budget alloué à la Société Nord Signalisation pour effectuer cette tâche d'un montant de 500 000 €, nous pensons qu'il aurait été souhaitable d'embaucher du personnel public pour la conserver, pour remédier aux autres carences tout au long de l'année et éviter par la suite d'autres privatisations, comme celle des marchés découverts, puisque l'argument majeur de la D.P.E. est « pour la protection des agents sur les marchés c'est l'équivalent de 30 emplois à temps plein. »

En conclusion nous nous opposons fermement à cette privatisation et à toutes celles qui sont en réflexion, nous demandons expressément que vous interveniez personnellement dans cette affaire pour re-municipaliser les opérations de mise en place ajustement et dépose des panneaux électoraux pour Paris dès les élections législatives 2007, nous vous demandons de faire cesser toute réflexion sur quelque privatisation que ce soit, nous demandons une audience pour aborder à la fois l'ensemble de ces sujets et le manque d'effectif.

Nous nous réservons le droit de publier ce courrier et d'en informer les personnels et sachez que nous pourrions en informer la population y compris par la voix des panneaux électoraux.

Dans l'attente de réponses, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire de Paris, notre parfaite considération.

**Pour le Syndicat C.G.T. du Nettoyement
Le Secrétaire Général**

Régis VIECELI

N.B. : copie envoyée par Fax à :

Monsieur François DAGNAUD Maire adjoint chargé des Personnels
Monsieur Yves CONTASSOT Maire adjoint chargé de la Propreté
Monsieur Michel YAHIEL Directeur des Ressources Humaines
Monsieur Jean-Marc BOURDIN Directeur de la Protection de l'Environnement
Monsieur Patrick BLOCHE Président du Groupe Socialiste et Radical de Gauche
Monsieur René DUTREY Président du Groupe Les Verts
Monsieur Jean VUILLERMOZ Président du Groupe Communiste
Monsieur Georges SARRE Président du Groupe M.R.C.